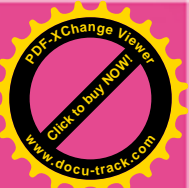
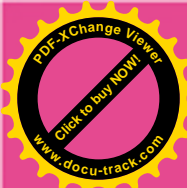


**DÉCONSTRUIRE**  
**[LES IDÉES REÇUES]**  
**SUR LES VIOLENCES**  
**FAITES AUX FEMMES**



ASSOCIATION NATIONALE «ÉLU/ES CONTRE  
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES»



## [ PRÉFACE ]

**D**e nombreuses idées reçues circulent sur les violences faites aux femmes, qu'on peut entendre aussi bien dans les échanges quotidiens, dans les médias, ou encore dans les discours politiques. Elles témoignent d'une méconnaissance de la réalité des violences que subissent les femmes et de leurs mécanismes, ainsi que de la prégnance des stéréotypes sexistes dans nos sociétés.

**P**our pouvoir penser dans sa complexité ce problème politique des violences faites aux femmes, et agir collectivement contre elles, il est nécessaire de faire tomber ces stéréotypes.

Cette exposition, qui fait suite à la brochure qu'**ECVF** a éditée en juin 2010, se propose de **[DÉCONSTRUIRE QUELQUES UNES DE CES IDÉES REÇUES]** et de donner des éléments de compréhension des violences faites aux femmes. Elle est conçue comme un outil pour faire **RÉFLÉCHIR ET AGIR.**

///

Le bureau d'**ECVF**



IDÉE REÇUE N°1

**[ C'EST  
UN PROBLÈME  
PRIVÉ ]**  
...





Lorsque l'on est témoin d'une situation de violences, l'une des réactions peut être de ne pas intervenir **AU PRÉTEXTE QU'IL S'AGIRAIT D'UNE AFFAIRE PRIVÉE** entre un homme et une femme, entre un parent et son enfant, entre un enseignant et son élève, entre un collègue et une collègue...

Cet argument qui fait des violences une affaire exclusivement interpersonnelle, a longtemps justifié l'absence d'intervention de l'Etat et des collectivités territoriales, que ce soit en cas de violences dans la famille ou sur le lieu de travail.

Aujourd'hui, grâce à la mobilisation persistante des associations féministes et de défense des droits humains, la prise en compte des violences sexistes et sexuelles dans la loi et l'action sociale a beaucoup progressé. Il n'en reste pas moins que perdurent, dans la population, des réticences à intervenir en cas de violences.

### Les chiffres en témoignent : d'après l'enquête Enveff (2000)

#### Dans tous les cadres de vie

en 2000, femmes de 20 à 59 ans<sup>1</sup>.

**5,8%** d'agressions physiques, soit plus de 900 000 femmes.

**3,5%** d'agressions sexuelles soit plus de 500 000 femmes.

**1,2%** de tentatives de viol et viols soit environ 200 000 femmes.

**0,3%** de viols soit environ 50 000 femmes.

#### Dans le couple,

en 2000, femmes de 20 à 59 ans en couple au moment de l'enquête.

**4,3%** de femmes menacées ou injuriées.

**24,3%** de femmes qui ont subi des pressions psychologiques répétées.

**2,5%** de femmes agressées physiquement.

**0,9%** de femmes qui ont subi des viols et actes sexuels imposés.

**10%** des femmes en couple sont en situation de violences conjugales<sup>2</sup>

Pourtant, loin d'être une affaire privée, la violence est un fait social lourd.

Ces violences sont inacceptables, tant d'un point de vue humain que juridique ou constitutionnel. Elles ont aussi un coût important que les auteurs de violences font peser sur la société. Ainsi, en France, selon les dernières estimations, les violences conjugales coûtent a minima 6 849 000 euros par jour, soit 2,5 milliards d'euros par an, en termes de santé, de mobilisation de la police et de la justice, de logement et de prestations sociales, d'intervention sociale et médico-sociale, de perte de productivité et enfin en termes de coûts humains<sup>3</sup>. À ces 2,5 milliards d'euros, il faudrait encore ajouter le coût des violences sexistes et sexuelles perpétrées en dehors du couple : dans la famille, au travail, à l'école, dans l'espace public...

... les violences conjugales coûtent a minima 6 849 000 € par jour, soit 2,5 milliards d'euros par an ...

Si ce sont les femmes qui en sont très majoritairement les victimes, ces violences concernent et impliquent l'ensemble de la société. En effet, au-delà de l'aspect quantitatif et du coût social qu'elle génère, **LA VIOLENCE ENGENDRE LA VIOLENCE**, qu'elle soit alors à nouveau subie ou agie (envers les autres ou soi-même).

« Une femme meurt environ tous les deux jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. »

/// Dénoncer l'inacceptabilité de ces violences et protéger les victimes, dès les premiers actes violents, est donc essentiel pour rompre le cycle de la violence. C'est un acte politique qui s'inscrit dans un projet de transformation sociale. ///

<sup>1/</sup> Extrapolation : 15 884 000 femmes de 20-59 ans en Métropole - recensement 1999 <sup>2/</sup> ENVEFF2000. <sup>3/</sup> Maité Albagly, Sandrine Baffert, Claude Mugnier, Marc Nectoux, Bertrand Thellot, « Estimation du coût des violences conjugales en Europe », 2009.